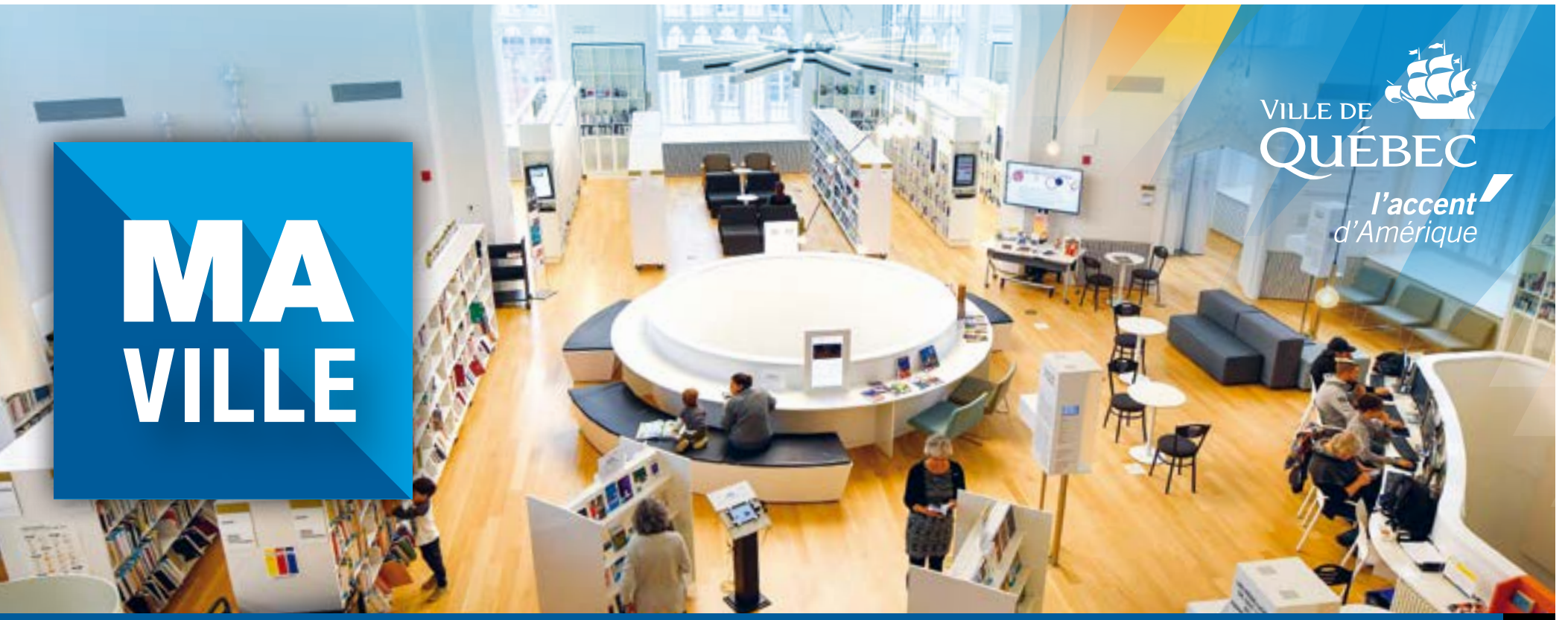

MA VILLE

VILLE DE QUÉBEC
l'accent d'Amérique

BULLETIN MUNICIPAL | NOVEMBRE 2018 • VOL. 12 Nº 3 | CHARLESBOURG

UN TEMPS DES FÊTES FÉÉRIQUE ET FESTIF

Cette année encore, Québec sera l'endroit idéal pour profiter pleinement de la période des Fêtes. Plusieurs activités sont à mettre à votre agenda pour festoyer en famille et entre amis ou pour réaliser vos emplettes!

Du 22 novembre au 23 décembre, le **Marché de Noël allemand** illuminera le Vieux-Québec juste à temps pour les Fêtes. Pendant cinq fins de semaine, du jeudi au dimanche, venez vivre la magie de Noël dans un décor féérique et une ambiance festive. Une occasion rêvée pour découvrir les traditions de Noël allemandes, assister à des animations et des spectacles extraordinaires, goûter à la cuisine traditionnelle allemande réinventée par des chefs d'ici et, surtout, vivre un moment inoubliable. Et ce n'est pas tout... Cette année, le marché prend de l'expansion; plus de 80 exposants vous proposeront une tonne d'idées-cadeaux originales pour faciliter votre magasinage du temps des Fêtes!

En plus des jardins de l'Hôtel-de-Ville et de la place de l'Hôtel-de-Ville, des kiosques seront déployés dans la rue Sainte-Anne. Avec 15 nouveaux kiosques pour un total de 83, les visiteurs seront séduits par la panoplie de produits distinctifs et uniques offerts par les exposants. Envie de découvrir d'authentiques traditions européennes? Celles-ci seront au cœur de la programmation et s'exprimeront par le biais de différentes disciplines, de la cuisine au chant en passant par le théâtre et la musique.

La cérémonie de clôture du Marché de Noël allemand, le 23 décembre, lancera également la 3e présentation du **Chemin de Noël** de Bernard Labadie avec une marche aux lanternes qui se terminera à la place D'Youville. Une programmation extérieure viendra compléter cette nouvelle tradition du temps des Fêtes présentée au Palais Montcalm – Maison de la musique. C'est gratuit!

Plus de détails au
www.noelallemandquebec.com
et au **www.palaismontcalm.ca**.

Le Marché de Noël du **Marché du Vieux-Port de Québec** est présenté pour une 20e année. Du 22 novembre au 31 décembre, près de 70 marchands seront sur place pour vous proposer des produits d'artisanat et du terroir, dans une ambiance traditionnelle des Fêtes. Trouvailles épatantes, dégustations et animation pour toute la famille seront au rendez-vous. Pour en savoir plus, consultez le **www.marchevieuxport.com**.

3, 2, 1... BONNE ANNÉE!

Afin de souligner en grand le passage vers l'année 2019, la Grande Allée se métamorphosera du 28 décembre au 1er janvier, entre le Parlement et l'Hôtel Le Concorde. Plusieurs zones d'animation seront aménagées pour vous permettre de profiter de projections lumineuses, de musique d'ambiance et de manèges. Les terrasses des restaurants et des bars de la Grande Allée seront ouvertes, chauffées et animées. L'emblématique grande roue sera également de retour.

La scène accueillant le spectacle à grand déploiement du 31 décembre sera installée à la place de l'Assemblée-Nationale. Programmation musicale électrisante, *D.J.* et spectacle pyrotechnique seront au menu pour vous faire vivre une soirée inoubliable. En couple, en famille ou entre amis, votre jour de l'An n'aura jamais été aussi enlevant! Pour en savoir plus, consultez le **www.infojourdelan.com**.

Le Marché de Noël allemand s'agrandit cette année et vous offre une panoplie de produits originaux et uniques, du jeudi au dimanche entre le 22 novembre et le 23 décembre.

ENCORE PLUS AUX QUATRE COINS DE LA VILLE

Ailleurs dans la ville, d'autres activités et attraits vous permettront de profiter pleinement de l'hiver, dont l'illumination ***Lumière sur l'art*** dans l'avenue Cartier. Pour tout savoir sur les activités offertes pendant la période des Fêtes, consultez le calendrier en page 7 ou encore le site Internet de la Ville.

Photo de l'en-tête

La Maison de la littérature

Composante majeure de la Bibliothèque de Québec, ce trésor architectural abrite une bibliothèque publique, des cabinets d'écriture, un atelier de BD, un studio de création, une résidence d'écrivains et un salon de quiétude. Un concept unique en Amérique du Nord, à découvrir absolument!
www.maisondelalitterature.qc.ca

Sommaire

2 DÉNEIGEMENT

Votre collaboration fait la différence

3 DOSSIER

Rôle d'évaluation 2019-2020-2021

5 VIVRE ENSEMBLE

Coups de pouce pour les familles

8 MON ARRONDISSEMENT

Des activités pour bouger

Feux clignotants

MODIFICATION DES HEURES DE STATIONNEMENT DANS LES RUES

Dorénavant, le stationnement dans la rue est **interdit de 22 h à 7 h** lorsque les feux clignotants orange sont en fonction (auparavant de 23 h à 6 h 30). Ce changement permettra de réduire le nombre de sorties de déneigement pour une même bordée. Pour plus de détails, consultez la section Périodes d'interdiction de stationner dans les rues au **www.ville.quebec.qc.ca/deneigement**.

AMÉNAGEMENTS PAYSAGERS

COMMENT LES PROTÉGER?

À l'approche de l'hiver, pensez à protéger vos aménagements paysagers. La Ville n'est pas responsable des dommages causés par la neige soufflée sur votre terrain. Nous vous suggérons donc de :

- protéger les jeunes arbres et les haies. Au besoin, indiquez leur présence à l'aide d'un tuteur.
- signaler avec une tige ou un écriteau la présence d'aménagements ou de murets plus élevés que la bordure de la rue et pouvant être endommagés.

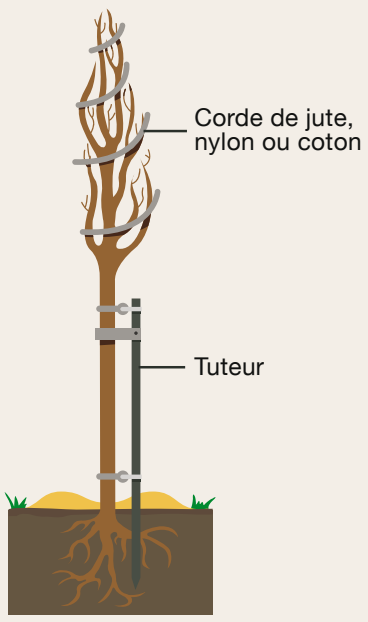

Consultez les conseils sur la protection hivernale des aménagements paysagers au **www.ville.quebec.qc.ca/citoyens/propriete** sous la rubrique *Arbres, plantes et pelouses*.

Opérations déneigement

VOTRE COLLABORATION FAIT LA DIFFÉRENCE

Le déneigement, c'est une affaire d'équipe. Pour entretenir efficacement votre rue, la machinerie doit pouvoir y circuler. Quelques actions toutes simples peuvent faire une grande différence.

GAREZ VOTRE VÉHICULE DANS VOTRE ENTRÉE

S'il doit être laissé dans la rue, garez-le du même côté que vos voisins pour que la machinerie d'entretien ait assez d'espace pour passer. Sinon, elle devra rebrousser chemin.

PLACEZ VOS BACS À ORDURES ET À RECYCLAGE DANS VOTRE ENTRÉE

Installés dans la rue ou sur le trottoir, les bacs deviennent des obstacles. Un signaleur doit les déplacer avant le passage de la souffleuse. De plus, les chenillettes sur les trottoirs doivent descendre et remonter pour les contourner, laissant des sections de trottoirs enneigées.

DES RÉPONSES À VOS QUESTIONS

Quand ma rue sera-t-elle déneigée?

Les chasse-neige circulent en tout temps dans les côtes et les artères pour sécuriser les voies principales de circulation. Dès qu'il tombe 5 cm de neige, on inclut les rues résidentielles dans le circuit. Un premier déneigement sera effectué dans un délai de quatre heures.

Dès qu'il tombe 10 cm de neige et plus, la neige est soufflée. Comme pour le grattage, l'opération débute dans les côtes et les artères pour s'étendre ensuite aux quartiers résidentiels. Chaque bordée peut nécessiter jusqu'à 5 jours de travail pour souffler la neige sur tout le territoire.

Pourquoi la neige est-elle soufflée sur mon terrain?

Des économies substantielles sont réalisées en soufflant la neige sur les terrains puisque chaque voyage en camion vers le dépôt à neige coûte 75 $ et que près de 10 000 voyages sont nécessaires pour transporter une bordée de 10 cm. L'aspect environnemental est aussi considéré. Le transport de neige épargné réduit de plusieurs milliers de tonnes les émissions de CO_2.

Permis de déneigement : dois-je m'en procurer un?

Si votre entrée fait plus de 5 mètres carrés, vous devez détenir un permis pour avoir le droit, à certaines conditions, de mettre votre neige sur la voie publique.

Il faut savoir que lorsqu'elle est jetée à la rue, la neige des entrées privées peut augmenter jusqu'à 30 % le volume de neige à traiter par la Ville.

Pour vous procurer un permis, consultez le **www.ville.quebec.qc.ca/deneigement**.

RESTER INFORMÉ POUR NE PAS ÊTRE REMORQUÉ

Lorsqu'une opération de déneigement est en cours, le stationnement dans la rue est toujours interdit.

Plusieurs moyens s'offrent à vous pour savoir quand et où aura lieu une opération de déneigement : feux clignotants dans les rues, panneaux Alerte-Déneigement, ligne Info-Déneigement (**418 641-6666**), abonnement par courriel ou par messagerie texte, site Internet ou fil Twitter de la Ville (**@villequebec**). Pour plus de détails sur ces modes d'information, consultez le **www.ville.quebec.qc.ca/deneigement**.

PÉRIODES D'INTERDICTION DE STATIONNEMENT

Secteurs AVEC feux clignotants

- **De nuit :** de 22 h à 7 h
- **De jour :** de 8 h à 16 h (**seulement trois secteurs** dans l'arrondissement de La Cité-Limoilou sont concernés par des opérations de déneigement réalisées de jour)

Secteurs SANS feux clignotants

- **De nuit :** de 21 h à 7 h

VOTRE VOITURE A ÉTÉ REMORQUÉE?

Pour récupérer votre véhicule, composez le **418 641-6666** ou cliquez sur Info-Remorquage dans la page d'accueil du site Internet de la Ville.

Tempêtes de neige et froid extrême

RÉELLEMENT PRÊT À FAIRE FACE?

Les familles québécoises ont l'habitude de l'hiver : changement des pneus sur la voiture, achat de vêtements chauds, signature du contrat de déneigement, etc. Mais qu'en est-il lorsqu'une grosse tempête de neige ou qu'une période de froid extrême s'annonce? Si vous étiez obligé de demeurer à votre domicile plusieurs jours, auriez-vous tout le nécessaire pour prendre soin de votre famille?

Préparez dès maintenant votre trousse d'urgence 5 jours. Pour vous aider, rendez-vous à la section Web *Faire Face*. Vous y trouverez des conseils pratiques et la liste simplifiée des éléments importants à garder chez soi. Vous êtes probablement mieux préparé que vous ne le pensiez, en ayant déjà plusieurs de ces articles à votre domicile.

Consultez la liste complète à la page *Trousse d'urgence 5 jours* au **www.ville.quebec.qc.ca/faireface**.

DES COMMENTAIRES SUR LE BULLETIN ?
311 ou maville@ville.quebec.qc.ca

Produit par la Ville de Québec.
Prochaine parution : mars 2019

RECYCLÉ
Papier fait à partir de matériaux recyclés
FSC® C011825

Imprimé sur du papier Enviro100 du Québec.
Tirage : 283 880 exemplaires

Internet : www.ville.quebec.qc.ca
Facebook : @QuebecVille
Twitter : @VilleQuebec

RÔLE D'ÉVALUATION 2019-2020-2021

Le nouveau rôle triennal d'évaluation foncière de la Ville de Québec a été déposé le 14 septembre dernier conformément aux dispositions de la *Loi sur la fiscalité municipale*. Voici l'essentiel de ce que vous devez savoir pour comprendre comment est déterminée la valeur de votre propriété.

Le nouveau rôle d'évaluation entrera en vigueur le 1er janvier 2019. Les valeurs qui y sont inscrites reflètent les conditions du marché au 1er juillet 2017. Le marché immobilier a continué de progresser, mais de façon plus modeste qu'au cours des années précédentes.

La valeur du parc immobilier sur le territoire de la ville de Québec a connu une augmentation globale de 2,7 %. Le marché des résidences unifamiliales est stable avec une légère hausse de 0,3 % comparativement au dernier rôle. À moins de modifications à la propriété, ces valeurs sont valides pour la durée du rôle d'évaluation foncière.

Le marché des copropriétés divises (condominiums) se comporte différemment et indique plutôt une légère baisse de valeur de 4,6 %. Dans le secteur non résidentiel, la valeur globale des immeubles commerciaux, industriels et de bureaux a augmenté de 6 %.

COMMENT ÉTABLIR LA VALEUR RÉELLE?

La valeur réelle ou marchande d'une propriété est sa valeur d'échange sur un marché libre et ouvert à la concurrence. Autrement dit, il s'agit du prix le plus probable que pourrait payer un acheteur pour une propriété lors d'une vente de gré à gré.

Pour déterminer la valeur réelle d'un immeuble, le Service de l'évaluation de la Ville de Québec se sert de ses caractéristiques physiques et des ventes de propriétés comparables réalisées dans le secteur en 2017.

Pour un immeuble résidentiel unifamilial, deux méthodes reconnues d'évaluation sont utilisées :

- La **méthode de comparaison** consiste à comparer les ventes d'immeubles semblables dans un même voisinage, tout en considérant les points de divergence entre les propriétés.
- La **méthode du coût de remplacement** est basée sur ce qu'il en coûterait aujourd'hui pour construire une propriété similaire à la vôtre, en tenant compte de la dépréciation due à son âge.

En vertu de la *Loi sur la fiscalité municipale*, la Ville de Québec doit procéder à la confection et à la mise à jour du rôle d'évaluation. Pour ce faire, elle applique les règlements et normes adoptés par le gouvernement du Québec.

Le rôle d'évaluation foncière est l'inventaire de tous les immeubles situés sur le territoire d'une municipalité. Il indique la valeur de chaque propriété sur la base de sa valeur réelle.

CE QUI FAIT LA DIFFÉRENCE

Les principaux facteurs qui influencent la valeur des propriétés résidentielles sont :

- le secteur (proximité des services, circulation routière, etc.);
- les dimensions et le positionnement du terrain;
- la superficie habitable;
- l'âge de la propriété et les travaux de rénovation qui y ont été apportés;
- la qualité de la construction.

OÙ CONSULTER LE NOUVEAU RÔLE D'ÉVALUATION?

Les valeurs inscrites au nouveau rôle d'évaluation peuvent être consultées sur le site Internet de la Ville, au **www.ville.quebec.qc.ca/evaluation**. La version papier de l'avis d'évaluation vous sera transmise avec la facture de taxes 2019, en janvier prochain.

ET MA FACTURE DE TAXES?

Les valeurs inscrites au nouveau rôle d'évaluation serviront de base pour le calcul des taxes municipales et scolaires des années 2019, 2020 et 2021.

La Ville ne profite pas de la variation de la valeur des propriétés pour majorer ses revenus. En effet, le taux de taxation n'est pas seulement déterminé sur la base des valeurs foncières; il reflète aussi les choix budgétaires faits par le conseil municipal lors de l'adoption du budget annuel, en fonction du coût des services et des besoins de la population.

Cela étant dit, si, par exemple, l'augmentation de la valeur de votre propriété est supérieure à l'augmentation moyenne de la valeur des propriétés de même catégorie, il est probable que vous connaissiez une hausse de taxes plus importante que la moyenne. À l'inverse, si l'augmentation de la valeur de votre propriété est inférieure à l'augmentation moyenne, vous pourriez avoir une baisse de taxes ou une hausse moins importante que la moyenne.

PUIS-JE FAIRE RÉVISER LA VALEUR INSCRITE AU RÔLE?

Si vous êtes en désaccord avec la valeur inscrite au rôle de votre propriété, communiquez avec le Service de l'évaluation de la Ville de Québec. Il vous sera expliqué comment elle a été établie.

Si vous souhaitez faire une demande de révision, vous devez remplir et transmettre au plus tard le 30 avril 2019 le formulaire intitulé « Demande de révision du rôle d'évaluation foncière » disponible sur le site Internet de la Ville au **www.ville.quebec.qc.ca/evaluation** et dans les bureaux d'arrondissement. Des frais non remboursables sont exigés pour chaque demande de révision.

Renseignement : 311 ou **www.ville.quebec.qc.ca/evaluation**

EN BREF

MOTONEIGES ET VTT : DES RÈGLES À RESPECTER

Le saviez-vous? Il est interdit de circuler en motoneige et en véhicule tout-terrain (VTT) :

- dans les parcs et espaces verts de la ville de Québec;
- sur le lac Saint-Charles, car il s'agit du réservoir d'eau potable de la ville de Québec;
- dans le corridor des Cheminots, sauf dans les secteurs où des ententes pourraient être intervenues avec la Ville afin de permettre le passage et le croisement des motoneiges à des endroits spécifiques et sous certaines conditions. Dans ce cas, les véhicules autorisés doivent être identifiés ou en règle avec leur association régionale.

Renseignements : 311

SUBVENTION POUR L'ABATTAGE ET LA DISPOSITION DU BOIS DE FRÊNE

La Ville offre à tous les propriétaires de frênes un soutien financier pour abattre et se débarraser du bois. Ce programme de subvention s'inscrit dans le cadre de la lutte à la propagation de l'agrile du frêne. Un remboursement est offert selon le diamètre de l'arbre.
Renseignements : www.ville.quebec.qc.ca/agrile

AIRES DE JEUX : PRUDENCE EN HIVER

L'utilisation des aires de jeux en période hivernale comporte des risques. Les surfaces des modules de jeux ne sont pas aussi antidérapantes durant la saison froide, surtout s'il y a présence de glace. De plus, les matières (copeaux de bois ou sable) utilisées sous ces aires ne font plus leur travail d'absorption des chutes lorsque le sol est gelé.

Du 15 novembre au 15 mai, réduisez les risques de chutes et de blessures en évitant de jouer dans les aires de jeux. Pensez-y!

OFFRES D'EMPLOI

- **Journaliers-manœuvres**
- **Signaleurs marcheurs**
  (lors des opérations déneigement)
- **Surveillants occasionnels en loisirs**

Postulez avant le 23 novembre
www.ville.quebec.qc.ca/emplois

► employeur de talents

Réseau structurant de transport en commun

LES DERNIÈRES NOUVELLES

Depuis son lancement en mars 2018, les ressources nécessaires à la composition du Bureau de projet du réseau structurant de transport en commun ont été recrutées. L'équipe travaille chaque jour à faire progresser ce vaste projet collectif.

ÉTAT D'AVANCEMENT DES DIVERS TRAVAUX	
Mai	Collecte de données complémentaires : relevés d'arpentage, sondages et localisation des utilités publiques.
	Réservation par la Ville de l'espace requis au passage du tramway sur l'avenue Roland-Beaudin afin de s'assurer que les projets immobiliers limitrophes soient implantés de manière cohérente avec le prolongement de l'avenue.
Juillet	Dépôt du rapport de consultation publique : plus de 10 000 citoyens mobilisés pour l'avenir de la mobilité à Québec! Le rapport est disponible sur le site Internet de la Ville, dans l'onglet *Documentation* du **www.ville.quebec.qc.ca/reseaustructurant**.
Octobre	Attribution par la Ville d'un contrat à la firme KPMG afin de s'assurer d'un contrôle optimal des coûts liés au projet. Cette dernière accompagnera le Bureau de projet dans la prise de décision, principalement en ce qui a trait aux aspects financiers du projet. La valeur du contrat s'élève à 438 000 $ (plus les taxes applicables).

PROCHAINES ÉTAPES

La sélection des candidats qui composeront le comité directeur, dirigé par M. André Legault, est en cours et sera annoncée prochainement.

Aussi, la Ville tiendra des rencontres citoyennes au cours des prochaines semaines. Les citoyens concernés seront informés des coordonnées de ces rencontres au moment opportun.

Pour toutes les nouvelles concernant le projet, consultez le **www.ville.quebec.qc.ca/reseaustructurant**.

ÉCOCENTRE GRATUIT sans limite de quantité*

Il est désormais plus simple d'utiliser les écocentres pour se départir de manière écologique des matières provenant de votre résidence qui ne vont ni aux déchets ni au recyclage.

Pour tous les résidants de l'agglomération de Québec, seule une preuve de résidence est nécessaire pour avoir accès aux écocentres.

Pour connaître les coordonnées, les heures d'ouverture et la liste des matières acceptées dans les cinq écocentres, consultez le ville.quebec.qc.ca/ecocentres

* Par visite, jusqu'à 5 m³ permis.

Réduire Réemployer Recycler
on gagne **tous** à trier

Avenue du Lac-Saint-Charles et chemin de la Grande-Ligne

PROJET PILOTE D'ÉCOROUTE D'HIVER

Dans sa volonté de réduire les impacts environnementaux des sels de voirie, particulièrement sur la source d'eau potable qu'est le lac Saint-Charles, la Ville de Québec met de l'avant cette année un projet pilote d'écoroute d'hiver, ou de « route blanche ».

QU'EST-CE QU'UNE ÉCOROUTE?

Il s'agit d'une route faisant l'objet d'un mode d'entretien hivernal alternatif afin de protéger les zones vulnérables aux sels de voirie, le lac Saint-Charles dans ce cas-ci. On y privilégie des interventions de grattage et l'utilisation d'abrasifs en remplacement des fondants. La chaussée est laissée sur un fond de neige.

LA SÉCURITÉ AU CŒUR DU PROJET

Les actions d'entretien d'une écoroute s'appuient sur un principe primordial : la sécurité. En cas de chaussée glacée et aux endroits critiques comme les pentes, les courbes et les arrêts, du sel de voirie peut être utilisé, en quantité contrôlée. En tout temps, l'écoroute demeure sécuritaire pour tous les usagers de la route.

ADAPTER SA CONDUITE

Le succès d'une écoroute repose sur la collaboration des automobilistes, qui doivent adapter leur conduite à une route laissée sur fond de neige. Même si la circulation y est sécuritaire, il importe de réduire sa vitesse et de faire preuve de vigilance dans ses déplacements, comme c'est déjà le cas en conduite hivernale.

Vivre ensemble à Québec

DES LOISIRS POUR TOUS LES GOÛTS ET POUR TOUTES LES BOURSES

Vous désirez vous inscrire à une activité de loisir, mais vous hésitez en raison de votre situation financière? Accès-Loisirs Québec pourra peut-être vous venir en aide.

Cet organisme communautaire œuvre à offrir gratuitement des activités sportives, culturelles ou de plein air à toute personne vivant une situation de faible revenu. Du soccer au badminton et de la céramique à la danse, une foule d'activités qui sauront plaire aux petits comme aux grands sont proposées, grâce aux ententes établies avec les organisations partenaires.

Pour vous inscrire, rendez-vous à l'un des points de service de l'organisme avec une preuve de revenu, comme une déclaration d'impôt ou un carnet de réclamation de l'aide sociale. Notez bien que ces renseignements seront traités en toute confidentialité. Ne tardez pas! La prochaine période d'inscription aura lieu au début du mois de janvier.

Pour plus d'information, communiquez avec Accès-Loisirs Québec au **418 657-4821**, consultez son site Web (**www.accesloisirsquebec.com**) ou rendez-vous sur sa page Facebook (**www.facebook.com/AccesLoisirs.Quebec/**).

Accès-Loisirs Québec offre aussi des équipements de loisir gratuitement aux personnes en situation de faible revenu.

À PROPOS DU CANNABIS

Le cannabis est légal au Canada depuis le 17 octobre dernier. Au même titre que la consommation d'alcool, il est interdit de fumer ou de vapoter du cannabis dans une rue ou un lieu public. Il est aussi interdit, à ces mêmes endroits, d'être en état d'ivresse causée par la consommation de drogue.

Pour en savoir plus sur le sujet et mieux comprendre ce qui est autorisé ou non à Québec, consultez la section *Cannabis* au **www.ville.quebec.qc.ca/reglementationetpermis**.

PROGRAMME

ACCÈS FAMILLE

BESOIN D'UN COUP DE POUCE POUR ACHETER VOTRE MAISON?

Le programme Accès Famille s'adresse aux familles qui veulent faire l'acquisition d'une **première habitation neuve** sur le territoire de la ville de Québec.

Cette aide consiste en un prêt sans intérêt équivalent à 5 % de la valeur de l'habitation, pour la mise de fonds minimale nécessaire à l'achat. Les couples avec ou sans enfants et les familles monoparentales sont admissibles au programme. Pour en savoir davantage, rendez-vous au **www.ville.quebec.qc.ca/accesfamille**.

Animal de compagnie

TROUVEZ L'AMOUR AU REFUGE

Comme plusieurs familles, vous aimeriez adopter un animal de compagnie pour Noël. Avez-vous pensé aux refuges et aux organismes d'adoption? Ils hébergent de nombreux animaux abandonnés, de tous âges et de toutes tailles, qui n'attendent que vous!

DES ANIMAUX BIEN TRAITÉS

En choisissant l'adoption dans un refuge, vous offrez une seconde chance à un animal qui, autrement, pourrait être euthanasié. De plus, chaque pensionnaire a déjà été évalué, soigné, vacciné et même stérilisé et *micropucé*. Une bonne action qui vous permettra en plus de vivre le grand amour!

Renseignements :
Les Fidèles Moustachus, au **418 641-6198** ou **www.ville.quebec.qc.ca/animaux**.

Activités de loisir de la session d'hiver

BIENTÔT LES INSCRIPTIONS

Cet hiver encore, la Ville de Québec vous propose un vaste choix d'activités de loisir.

Les inscriptions commenceront le **dimanche 25 novembre** et se poursuivront jusqu'en janvier, selon les arrondissements et les organismes qui les offrent. Consultez dès maintenant les programmations loisirs automne 2018 - hiver 2019 pour découvrir les nombreuses activités auxquelles vous ou vos enfants pourriez vous inscrire.

MES LOISIRS EN LIGNE

Vous trouverez la programmation des loisirs des six arrondissements sur le site Web de la Ville. **En quelques clics, vous pourrez :**

- consulter les activités qui vous intéressent et vous renseigner sur leurs modalités d'inscription;
- obtenir de l'information sur les organismes de loisir partenaires;
- vous inscrire en ligne à plusieurs activités.

LA PROGRAMMATION PAPIER

Vous pouvez aussi vous procurer un exemplaire papier de la programmation dans une centaine de lieux de distribution : à votre bureau d'arrondissement, dans les bibliothèques ou dans les centres récréatifs de la Ville.

Renseignements : composez le **311** ou consultez le **www.ville.quebec.qc.ca/programmationloisirs**.

Plaisirs d'hiver

VIVE LE PLEIN AIR!

Vivez pleinement l'hiver en profitant des installations récréatives extérieures de Québec. Près de chez vous, au cœur de la ville, de nombreux sites vous offrent un vaste choix d'activités.

Vous aimez le ski de fond, la raquette ou la marche sur neige damée? À partir de la mi-décembre, si les conditions climatiques le permettent, plusieurs bases de plein air, le parc linéaire de la Rivière-Saint-Charles et les parcs municipaux vous proposeront des installations bien aménagées pour pratiquer votre sport préféré gratuitement ou à faible coût.

Ensemble, ces sites de plein air vous offrent plus de **150 km skiables et près de 100 km dédiés à la raquette ou à la randonnée pédestre**. Dans certaines installations, des glissoires sont également disponibles pour les plus jeunes.

À VOS PATINS!

La Ville entretient **plus d'une centaine de patinoires extérieures de quartier**. Elles ouvriront vers la mi-décembre, si les conditions climatiques et de glace sont favorables. Ces patinoires et sentiers glacés sont situés dans les parcs de voisinage, un peu partout sur le territoire. L'ouverture de ces installations non réfrigérées nécessite une température extérieure de -15°C pendant trois jours consécutifs, un sol gelé ou tout au moins enneigé, une température sous le point de congélation au cours des jours suivant la préparation de la glace et un minimum d'ensoleillement et de pluie.

Pressé de patiner? Dès la mi-novembre, vous pourrez vous élancer sur la **patinoire de la place D'Youville**, dotée d'un système de réfrigération. **L'anneau de glace des plaines d'Abraham**, également réfrigéré, accueillera ses premiers patineurs la première semaine de décembre, alors que **la patinoire de la place Jean-Béliveau** ouvrira à la mi-décembre. Pour le confort des patineurs, ces trois installations sportives sont éclairées en soirée et offrent des vestiaires chauffés, des casiers et un service d'aiguisage ($) de patins. La location de patins est offerte à la patinoire de la place D'Youville. Notez que pour le patinage libre, il est conseillé de faire porter un casque protecteur aux enfants.

Pour en savoir plus sur les équipements récréatifs municipaux, visitez le **www.ville.quebec.qc.ca/loisirs**.

ET TOUTOU CET HIVER?

Rappelez-vous que, même sur la neige, vous devez enlever rapidement et proprement les excréments de votre toutou. De plus, votre chien doit être tenu en laisse (maximum 2 mètres). Pour en savoir plus, consultez le *Règlement sur les animaux domestiques* (R.V.Q. 1059) au **www.ville.quebec.qc.ca/animaux**.

Bibliothèque de Québec

Découvrir.
Se divertir.
Rêver.

VIVEZ LA MAGIE DES FÊTES À LA BIBLIOTHÈQUE DE QUÉBEC : UNE RICHE PROGRAMMATION D'ACTIVITÉS GRATUITES POUR TOUS

Concerts, contes animés, ateliers culinaires, visite du père Noël et plus encore!

Plus d'une quarantaine d'activités familiales vous attendent du **24 novembre au 22 décembre**. Pour connaître les détails de la programmation, procurez-vous la brochure à votre bibliothèque ou consultez le site Internet.

Crèches d'ici et d'ailleurs, 35 ans d'expositions !

Crédit : Marielle Côté

Du 1er décembre 2018 au 6 janvier 2019
Bibliothèque Gabrielle-Roy
Le temps des Fêtes est particulièrement riche en souvenirs. En cette année qui souligne le 35e anniversaire de la bibliothèque, la 35e exposition *Crèches d'ici et d'ailleurs* fait un clin d'œil aux éditions précédentes et vous fera remonter le fil du temps ! Visites commentées de 30 minutes du 26 au 30 décembre 2018 et du 2 au 4 janvier 2019, à 14 h 30.

L'HORAIRE DES BIBLIOTHÈQUES SERA MODIFIÉ PENDANT LE TEMPS DES FÊTES. CONSULTEZ LE SITE INTERNET.

Bibliothèque de Québec @BibliQc
www.bibliothequedequebec.qc.ca ou 418 641-6789

DEUX INCONTOURNABLES CET HIVER

Le Carnaval de Québec et le Tournoi international de hockey pee-wee soulignent respectivement leur 65e et 60e anniversaire cette année. Ces deux événements incontournables sont à mettre à votre agenda pour profiter de l'hiver!

CARNAVAL DE QUÉBEC

Le 65e Carnaval de Québec, qui se déroulera du 8 au 17 février 2019, sera particulièrement rafraîchissant. Les classiques faisant la renommée de l'événement, comme le Palais de Bonhomme, la course en canot sur glace et le *Camp à Jos* côtoieront plusieurs nouveautés. Parmi celles-ci, les défilés gratuits et complètement renouvelés vous attendent dans la Grande Allée, les 9 et 16 février. Pour tous les détails : **www.carnaval.qc.ca**.

TOURNOI INTERNATIONAL DE HOCKEY PEE-WEE

Du 13 au 24 février 2019, venez encourager les futures étoiles du hockey au Centre Vidéotron et vivez « l'expérience pee-wee » ! Plusieurs nouveautés seront au rendez-vous en cette année de festivités, dont le Temple de la renommée, qui sera accessible pour tous à l'achat d'un billet d'admission générale. Plusieurs anciens joueurs de la Ligue nationale de hockey qui ont participé au tournoi au cours de leur carrière sont également attendus tout au long de l'événement. Pour en savoir plus : **www.tournoipee-wee.qc.ca**.

AHCHIOUTA'A RACONTE LES HURONS-WENDAT DU SAINT-LAURENT

Présentée jusqu'au 16 décembre, l'exposition donne la parole aux Hurons-Wendat qui partagent leur propre vision de leur histoire et de leur ethnicité, en ce sens qu'ils incarnent les « Iroquoiens du Saint-Laurent ». Vous pourrez y admirer de précieux artéfacts de la vallée du Saint-Laurent et des Grands Lacs, certains datant de plusieurs siècles avant la fondation de Québec. Par l'entremise de bornes audiovisuelles, l'ancêtre wendat Ahchiouta'a raconte des pans de l'histoire de son peuple, comme la tradition orale et le mythe de la création, le commerce, la langue et l'arrivée des Européens.

- **Maison des Jésuites de Sillery**
  2320, chemin du Foulon
  Du mercredi au dimanche
  de 13 h à 17 h
  Entrée libre

Renseignements : 418 654-0259
maisonsdupatrimoine.com

CALENDRIER DES ACTIVITÉS

Toutes les activités sont gratuites, sauf si indication contraire ($). Découvrez d'autres idées de sorties au www.ville.quebec.qc.ca/ideesdesorties.

À partir du **17** novembre

TOURNÉE CULTURELLE : NOM D'UNE BOTTE!

Spectacle interactif jeunesse
Samedi 17 novembre, à 14 h
Centre communautaire du Jardin
4225, rue des Roses (Charlesbourg)
418 641-6044 | **Facebook : QuoifaireaCharlesbourg?**
Dimanche 18 novembre, à 14 h
Centre de loisirs Monseigneur-De Laval
35, avenue du Couvent (Beauport)
418 641-6045 | **Facebook : QuoifaireaBeauport?**

Mardi **20** novembre

PRÉVENIR ET CONTRER L'INTIMIDATION CHEZ LES AÎNÉS

Conférence
13 h 30 à 15 h 30
Centre communautaire Mgr Marcoux
1885, chemin de la Canardière (La Cité-Limoilou)
418 661-7766, poste 221 | **www.centremgrmarcoux.com**

Vendredi **23** novembre

STÉPHANIE ST-JEAN ($)

Spectacle (chansons)
20 h
Centre d'art La Chapelle, 620, avenue Plante (Les Rivières)
418 686-5032 | **www.centredartlachapelle.com**

À partir du **23** novembre

SALON DES ARTISANS

Artisanat et exposition
Le vendredi 23 novembre, de 18 h à 21 h
Les samedi 24 et dimanche 25 novembre, de 9 h 30 à 16 h 30
Édifice Denis-Giguère, 305, rue Racine (La Haute-Saint-Charles)
www.sahsc.com

À partir du **30** novembre

NOËL AU TRAIT-CARRÉ

Festivités sous le thème de Noël dans un décor enchanteur
Jusqu'au 2 décembre
Différents lieux dans le Trait-Carré (Charlesbourg)
www.noelautraitcarre.org

Samedi **1er** décembre

MARCHÉ DE NOËL DU VIEUX-LIMOILOU

Marché extérieur, animation, père Noël et artisans locaux (agroalimentaire et culturel)
11 h à 15 h
Dans la 12e Rue, entre les 4e et 8e Avenue (La Cité-Limoilou)
L'activité a lieu beau temps comme mauvais temps
418 614-8722 | **www.limoilouenvrac.com**

Dimanche **2** décembre

CONCERT DE NOËL ($)

Chœur de la Colline, pièces contemporaines et traditionnelles (accompagnement au piano, au saxophone et à la contrebasse)
14 h
Église Saint-Dominique
175, Grande Allée Ouest (La Cité-Limoilou)
581 999-7946 | **www.choeurdelacolline.org**

À partir du **7** décembre

CHANTONS NOËL SUR LE BALCON

Parcours musical et théâtral (projet de médiation culturelle)
Les vendredi 7 et samedi 8 décembre, de 19 h à 21 h
Rue Plante (Les Rivières)

Samedi **8** décembre

L'AVENUE ROYALE FÊTE NOËL

Animation, présence du père Noël et spectacle familial
12 h à 19 h
Avenue Royale, entre les rues de l'Académie et du Temple (Beauport)
418 641-6045 | **Facebook : QuoifaireaBeauport?**

À partir du **15** décembre

TOURNÉE CULTURELLE : LA CABANE DE SAPIN

Spectacle de marionnettes
Samedi 15 décembre, à 14 h
Chalet des loisirs de Saint-Rodrigue
130, 50e Rue Est (Charlesbourg)
418 641-6044 | **Facebook : QuoifaireaCharlesbourg?**
Dimanche 16 décembre, à 14 h
Centre de loisirs du Petit-Village
2900, boulevard du Loiret (Beauport)
418 641-6045 | **Facebook : QuoifaireaBeauport?**

Jeudi **10** janvier

BEN ET JARROD ($)

Spectacle d'humour (en rodage)
20 h
Centre d'art La Chapelle, 620, avenue Plante (Les Rivières)
418 686-5032 | **www.centredartlachapelle.com**

Dimanche **13** janvier

57e FESTIVAL D'HIVER DE SAINT-ÉMILE – ARRIVÉE DE BONHOMME

Activités de plein air et animation familiale
12 h 30 à 15 h 30
Parc de la Grande-Oasis
1920, rue des Tricornes (La Haute-Saint-Charles)
www.chevaliersdecolombst-emile.org

À partir du **18** janvier

RANDONNÉE AUX FLAMBEAUX ($)

Activité de plein air et sport
Base de plein air La Découverte
- Les 19 janvier, 16 février et 9 mars, à 19 h (ski de fond, raquette et marche)
  10, rue de la Découverte (La Haute-Saint-Charles)

418 641-6473 | **www.ville.quebec.qc.ca/ladecouverte**
Parc linéaire de la Rivière-Saint-Charles
- Les 26 janvier et 15 février, à 19 h, et le 3 mars, à 19 h 30 (marche)
  Maison Dorion-Coulombe
  332, rue Domagaya (La Cité-Limoilou)
- Les 18 janvier et 9 février, à 19 h, et le 15 mars, à 19 h 30 (raquette)
  Maison O'Neill
  3160, boulevard Wilfrid-Hamel (Les Rivières)
- Les 1er et 23 février, à 19 h, et le 23 mars, à 19 h 30 (marche)
  Château d'eau
  Rue de la Prise-d'Eau (La Haute-Saint-Charles)

418 691-4710 | **www.societerivierestcharles.qc.ca**

Samedi **26** janvier

FESTI-GLISSE

Activités de plein air hivernales
10 h à 16 h
25, rue de la Pointe-aux-Lièvres (La Cité-Limoilou)
En cas de pluie : remis au lendemain
418 691-4710 | **www.societerivierestcharles.qc.ca**

SAINTE-FOY : UNE PAROISSE HISTORIQUE DE LA NOUVELLE-FRANCE

Exposition permanente
Du mercredi au dimanche, de 13 h à 17 h (relâche de janvier à mars)
Centre d'interprétation historique de Sainte-Foy
2825, chemin Sainte-Foy (Sainte-Foy–Sillery–Cap-Rouge)
418 641-6068 | **www.maisonsdupatrimoine.com**

MISSION EN NOUVELLE-FRANCE

Exposition permanente
Du mercredi au dimanche, de 13 h à 17 h (relâche de janvier à mars)
Maison des Jésuites de Sillery
2320, chemin du Foulon (Sainte-Foy–Sillery–Cap-Rouge)
418 641-0259 | **www.maisonsdupatrimoine.com**

Vous aimez la culture, l'art public et les grands événements à Québec? **Suivez-les sur Facebook.** cultureVQ

DES ACTIVITÉS POUR BOUGER

Profitez des nombreuses activités de loisir qui vous sont offertes pendant vos congés du temps des Fêtes et tout au long de l'hiver.

PISCINES

L'horaire habituel sera en vigueur jusqu'au 23 décembre inclusivement et reprendra le lundi 7 janvier 2019. Toutes les installations aquatiques seront fermées les 24, 25, 26 et 31 décembre de même que les 1er et 2 janvier.

Horaire des Fêtes (bains libres)

- **Bourg-Royal**
  - 27 et 29 décembre, 3 et 5 janvier
    Pour tous : de 14 h à 16 h
    Longueurs : de 11 h 30 à 13 h 15
  - 28 et 30 décembre, 4 et 6 janvier
    Pour tous : de 9 h à 11 h
    Longueurs : de 11 h 30 à 13 h 15
- **Arpidrome**
  - 27 au 30 décembre et 3 au 6 janvier
    Pour tous : de 12 h à 14 h
    Longueurs : de 20 h à 21 h 30

Renseignements :
www.ville.quebec.qc.ca/loisirs

PATINOIRES INTÉRIEURES

Arpidrome et Réjean-Lemelin : ces arénas seront fermés les 24, 25, 26 et 31 décembre ainsi que les 1er et 2 janvier. L'accès aux séances de patinage est gratuit en tout temps.

M. Gaétan Massicotte

LAURÉAT DU PRIX GRACIA-BOIVIN 2018

C'est la candidature de M. Gaétan Massicotte, soumise par les Loisirs Saint-Rodrigue, qui a été retenue pour le Prix Gracia-Boivin 2018. Rappelons que ce prix reconnaît l'apport d'un résidant de Charlesbourg au mieux-être de sa communauté et souligne son dévouement auprès des jeunes et des moins jeunes du milieu.

M. Massicotte, qualifié de personne généreuse, disponible et à l'écoute des gens, travaille à titre de bénévole au sein de cet organisme depuis 51 ans et depuis 35 ans au sein d'autres organismes. Chez Loisirs Saint-Rodrigue, il y a joué plusieurs rôles : président pendant 20 ans, instructeur au hockey et au baseball, etc. Cet homme d'action a engendré le développement du petit comité de loisirs en corporation bien établie. Il a aussi été un mentor pour plusieurs personnes du milieu des loisirs de Charlesbourg. Parmi ses nombreuses autres contributions sociales, il a également oeuvré bénévolement auprès de la paroisse Saint-Rodrigue, du Bingo Centre-Bourg ainsi qu'à la Caisse populaire Desjardins. Félicitations!

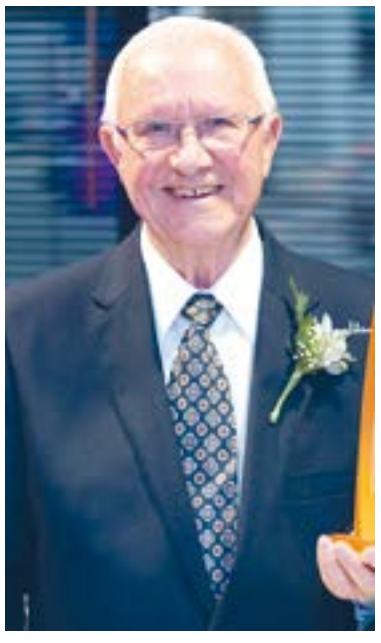

VIE DÉMOCRATIQUE

- Les séances ordinaires du **conseil municipal** ont généralement lieu à 17 h les premiers et troisièmes lundis de chaque mois, sauf en juillet et en août où elles se tiennent une fois par mois. Ces séances sont publiques et se déroulent à l'hôtel de ville, au 2, rue des Jardins. Elles sont télédiffusées en direct sur MAtv, à 17 h, et en rediffusion dès 11 h le lendemain matin. On peut également les visionner sur le site Internet de la Ville, en direct ou en différé.
- Le **conseil d'arrondissement** se réunit au moins une fois par mois en séance publique.
- Les **conseils de quartier** tiennent également une séance publique au moins une fois par mois, sauf l'été où ils font relâche en juillet et en août.

Les dates, les ordres du jour et les procès-verbaux des séances sont disponibles au **www.ville.quebec.qc.ca**. Vous pouvez aussi vous informer en composant le **311**.

EN BREF

HORAIRE DU TEMPS DES FÊTES

- Les bureaux municipaux seront fermés du **24 décembre au 2 janvier** inclusivement. Toutefois, le Centre de relation avec les citoyens (**311**) répondra aux appels téléphoniques :
  - les 24 et 31 décembre, de 8 h 30 à 13 h;
  - les 26 décembre et 2 janvier, de 12 h à 16 h 30;
  - les 27 et 28 décembre, de 8 h 30 à 16 h 30.
- Les **services essentiels** (police, pompier et ambulance : **911**) et le service d'urgence des **travaux publics** (aqueduc, égout et chaussée : **311**) seront maintenus.
- Les **collectes des ordures et des matières recyclables** auront lieu selon l'horaire habituel, sauf celles prévues les 25 décembre et 1er janvier qui seront reportées au lendemain.
- Les **écocentres** seront fermés les lundis et mardis comme d'habitude, soit les 24, 25 et 31 décembre de même que le 1er janvier.
- Les **bibliothèques** de l'arrondissement seront fermées les 24, 25 et 31 décembre ainsi que le 1er janvier. Seule la bibliothèque **Paul-Aimé-Paiement** sera ouverte le 26 décembre et le 2 janvier, à partir de 13 h.

Renseignements : 418 641-6400 ou **www.ville.quebec.qc.ca**

20e PRÉSENTATION DE NOËL AU TRAIT-CARRÉ

Le Trait-Carré sera envahi par la magie de Noël les 30 novembre, 1er et 2 décembre prochains. Lutins, père Noël et autres personnages directement arrivés du pôle Nord vous plongeront dans une ambiance du temps des Fêtes. Surveillez la programmation complète au **www.noelautraitcarre.org**.

OPÉRATIONS DE DÉNEIGEMENT : REMORQUAGE DES VOITURES

Au cours des opérations de déneigement ou d'entretien de la voie publique, le stationnement dans la rue est interdit. À Charlesbourg, les automobilistes qui ne respecteront pas la réglementation verront leur véhicule remorqué à l'un des endroits suivants :

- **57e Rue Ouest**, entre le boulevard de l'Atrium et la 4e Avenue Ouest;
- **stationnement de l'église Sainte-Cécile** (9150, avenue Jean-Paquin);
- **stationnement de l'aréna Réjean-Lemelin** (1300, rue Pompadour);
- **stationnement de l'église Saint-Jérôme** (6350, 3e Avenue Est);
- **stationnement de l'Arpidrome** (750, rue de la Sorbonne - accès par la 79e Rue Est);
- **Parc-O-Bus du jardin zoologique du Québec**, avenue de la Faune.

Renseignements : 418 641-6666 ou **www.ville.quebec.qc.ca/deneigement**

ENFANTS ET BRIGADIERS EN SÉCURITÉ

Les brigadiers scolaires sont présents à plus de **190 intersections** dans la ville de Québec. Leur rôle est d'assurer des déplacements sécuritaires pour les enfants. En tout temps et particulièrement en hiver, assurez-vous de respecter leurs consignes de sécurité :

- surveillez l'emplacement du brigadier et des enfants;
- immobilisez votre véhicule lorsque le brigadier brandit son panneau «Arrêt»;
- attendez que tous aient repris place sur un trottoir pour poursuivre votre route.

Saviez-vous que les brigadiers agissent comme agent de prévention auprès des enfants en leur inculquant des comportements prudents dans la circulation?